

Commission Hygiène et Sécurité du 18 janvier 2022 – 18H00

La séance est ouverte à 18H10 par M. BECKER.

M. ARNAL assure le secrétariat de séance.

14 membres de la CHS sont présents (neuf en présentiel et cinq en distanciel) mais seulement 10 ont voix délibérative.

1) Règlement de fonctionnement de la CHS

- Les convocations, avec l'ordre du jour déterminé par le chef d'établissement, sont envoyées huit jours à l'avance ; le délai est réduit à un jour en cas d'urgence.
- Les séances ne sont pas publiques.
- Le secrétaire est désigné en début de séance.
- Toute question qui n'a pas été inscrite à l'ordre du jour ne peut être traitée.
- Cependant, le président de séance peut annexer des questions diverses à la demande des participants. Tout membre désirant qu'une question soit traitée par la CHS peut en faire la demande écrite au Chef d'établissement, au moins deux jours ouvrés avant la Commission.
- La parole est distribuée par le président de séance.
- Les votes ont lieu à main levée sauf si un des membres présents souhaite voter à bulletin secret.
- La CHS donne ses avis à la majorité des membres présents. En cas de partage des voix, l'avis est réputé donné.
- Dans un but d'efficacité, la durée souhaitable de la CHS est de deux heures. En aucun cas, la Commission ne pourra durer plus de deux heures et demie.
- Il est de la responsabilité du président de veiller à ce que l'ordre du jour soit épuisé dans ce laps de temps.

Adopté à l'unanimité (10 voix).

2) Bilan des travaux réalisés pour améliorer l'hygiène et la sécurité depuis l'été 2020

Travaux de la Région Occitanie :

- Entrée lycée : création de deux sas, un pour le public et un pour les élèves avec l'installation de deux tourniquets
- Gymnase : ajout de diffuseurs sonores et flashes pour l'alarme incendie
- Ateliers : remplacement des BAES
- Internat : reprise de l'installation d'ECS (eau chaude sanitaire)
- Externat, 1^{er} étage : création d'un sanitaire aux normes accessibilité
- Infirmerie : rénovation
- Levée des observations des rapports de contrôle obligatoire

Travaux réalisés en interne :

- Lycée : mise en place du protocole sanitaire lié à la Covid-19 au service de restauration (notamment suppression de la biométrie, distanciation dans le réfectoire, arrêt du libre-service pour les entrées) et dans les salles de classe (notamment fléchages, marquages, affichages, installation des distributeurs de gel, de savon et de papier toilette)
- Externat, 2^{ème} étage côté ouest : peinture des murs et des portes du couloir
- Internat, dortoirs : installation de tuyaux pour le nettoyage des sanitaires (pour agent de service).
- Stade et cages d'escalier : mise en place de poubelles extérieures et intérieures
- Internat, sous-sol : débarrasage d'une cinquantaine d'appareils électroménagers
- Externat, salle de permanence des élèves : installation de pavés LED
- Externat, 4^{ème} étage côté ouest : peinture des murs et portes du couloir
- Parc à deux roues : mise en place de plaques en métal sur le barreaudage
- Levée des observations des rapports de contrôle obligatoire : électricité, gaz, ventilation, chaufferies, SSI (système de sécurité incendie), ascenseurs, portails et tourniquets, légionnelles, plateau sportif, dispositif d'ancrage en toiture, machines-outils des Ateliers
- Ateliers, salles G : mise en place de rideaux et peinture des murs
- CDI : insonorisation du mur de la salle informatique
- Externat, 4^{ème} étage côté est : installation de pavés LED et d'un minuteur
- Internat, dortoir 1 : reprise du placo + peinture couloir et du plafond de deux chambres
- Internat, chambre d'hôte n°9 au 2^{ème} étage : rénovation (peinture, luminaires, dalles de faux-plafond) pour réouverture
- Internat, salle I 304 : rénovation sous bassement (rebouchage des trous à l'enduit et mise en peinture)
- Internat, hall d'entrée côté foyer des internes : reprise grand pan de mur en placo (suite à dégradations)
- Ateliers, AT 1 et AT 3 : suite aux orages du 09/09/2021, remplacement d'une armoire électrique et contrôle des tables alimentées électriquement dès le 10/09/2021
- Internat, fuite sur le réseau d'ECS dans le dortoir 6 au 3^{ème} étage : peinture du local technique du dortoir 6, peinture des trois chambres d'hôtes, du couloir et de la salle de bains du 1^{er} étage, peinture du salon et de la cuisine d'un logement au 2^{ème} étage, remplacement du circulateur du chauffage en sous-station
- Préau intendance : installation d'un éclairage à détection automatique pour accueillir les élèves en cas d'évacuation de l'internat la nuit

La mairie a procédé à la mise en sens unique de la rue Sainte-Marie du rond-point vers l'ancien CFA ce qui facilite la sortie du parking des Ateliers.

Compte tenu de l'ordre du jour conséquent de la commission et de la participation de plusieurs membres en distanciel, la visite des locaux est reportée à la prochaine CHS.

3) Programme annuel de prévention 2021-2022

- Plateau sportif : remplacement des panneaux de basket et des cages de handball
- Levée des observations des rapports de contrôle obligatoire
- Lycée : ajout et remplacement de sonneries PPMS
- Restauration : installation de disjoncteurs différentiels 300mA
- Ateliers : révision de la toiture bac acier et terrasse
- Local GRDF (bd Joliot Curie) : rehausse de la clôture
- Ateliers, BTS CRSA : aménagement électrique pour la création d'un pôle robotique
- Chauffage : remplacement des ventilo-convecteurs hors service dans les Ateliers, remplacement des pompes dans la chaufferie des Ateliers, remplacement de tuyaux galvanisés d'eau potable corrodés, GTC (gestion technique centralisée)
- Internat : reprise de l'étanchéité à l'air des menuiseries surtout côté nord
- Internat : réparation des volets roulants défaillants
- Externat : remplacement du chauffage au sol aux 1^{er}, 2^{ème} et 4^{ème} étages par des radiateurs

- Internat : restructuration des salles de cours des 1^{er}, 2^{ème} et 3^{ème} étages
- Dortoirs : rénovation complète
- Entrée : création d'un abri contre la pluie pour les surveillants
- Externat et Internat : rénovation complète des salles avec notamment l'installation de faux plafonds
- CDI : rénovation, surtout remplacement de la moquette
- AT 14 : climatisation
- Cheminement au pied de l'Internat côté nord jusqu'au portail de l'Internat : goudronner l'actuelle circulation en terre

Adopté à l'unanimité (10 voix).

4) Sécurité incendie

Au cours de l'année scolaire 2020-2021, cinq évacuations ont été déclenchées : une à l'Externat (un exercice programmé le 14/10/2020 à 9H20), deux à l'Internat (classes : un exercice programmé le 14/10/2020 à 10H25 un exercice programmé le 15/10/2020 à 20H30), une à la Restauration (un exercice programmé le 14/10/2020 à 9H20) et une aux Ateliers (un exercice programmé le 15/10/2020 à 9H20).

Depuis septembre 2021, six évacuations ont été déclenchées : une à l'Externat (un exercice programmé le 06/10/2021 à 9H20), trois à l'Internat (classes : un exercice programmé le 06/10/2021 à 11H25 + dortoirs : un exercice programmé le 04/10/2021 à 21H10 et un déclenchement par l'AED du dortoir 7 le 29/11/2021 à 21H33 suite à l'échauffement d'un radiateur électrique), une à la Restauration (un exercice programmé le 06/10/2021 à 9H25) et une aux Ateliers (un exercice programmé le 07/10/2021 à 11H25).

Globalement les évacuations se passent dans le calme et on ordre mais la difficulté majeure reste le comptage des élèves au point de rassemblement et l'absence de respect des consignes de certains personnels.

La commission pour la sécurité contre les risques d'incendie et de panique a émis un avis favorable à la poursuite du fonctionnement de l'établissement sur les cinq bâtiments (Externat, Internat, Ateliers, Restauration et Loge) après avoir procédé au contrôle périodique du lycée le 10/09/2020. Ce résultat a été obtenu grâce à l'excellent travail de préparation et de suivi de l'Assistant de prévention du lycée, M. Samuel ROUX.

Un jeune s'est introduit dans le lycée le 16/04/2021 à 22H30 en escaladant le portail loge et a mis le feu à deux conteneurs d'ordures ménagères de 660 litres. Les personnels logés sont intervenus pour déplacer les autres conteneurs et les véhicules avant l'intervention des pompiers.

Sept personnels ont suivi la formation relative au SSI assurée par M. ROUX le 30/11/2021 et onze personnels ont participé à celle sur la manipulation des extincteurs le 07/07/2021.

5) Observations inscrites dans les registres obligatoires (depuis le 01/09/2020)

- **Registre de santé et de sécurité au travail** : onze signalements réalisés dans ce registre, dématérialisé depuis juin 2020 :
 - 03/11/2020 : dans le contexte de l'épidémie de Covid-19, une enseignante demande le dédoublement des classes : celui-ci est mis en place à partir du 9 novembre
 - 11/12/2020 : une enseignante pointe une discrimination ayant des conséquences sur sa santé (prime d'équipement informatique non versée aux professeurs documentalistes) : compétence du Ministère de l'Education nationale

- 09/09/2021 : suite aux fortes pluies de la nuit du 8 au 9 septembre, un enseignant signale une inondation dans sa salle, l'AT 3, touchant notamment l'armoire électrique : le coffret électrique a été remplacé le 10 septembre. De plus, la Région a été saisie pour effectuer la recherche de fuites en toiture par une entreprise.
- 30/09/2021 : un enseignant regrette l'absence de toilettes dans les étages du bâtiment Externat : comme évoqué lors du CA du 30/11/2021, la Région dans le cadre des travaux accessibilité va engager des travaux afin de rouvrir des sanitaires sur chaque étage (de février à août 2022).
- 30/09/2021 : un enseignant souligne les risques liés à l'étroitesse de certaines salles (surtout au 4^{ème} étage de l'Externat) : question posée au CA du 30/11/2021, changement de salles en cas d'urgence, possibilité de tomber la cloison entre les salles E 423 et E 425, réflexion à mener en conseil pédagogique sur la redistribution des salles entre les 2^{ème} et 4^{ème} étages de l'Externat
- 11/10/2021 : une enseignante évoque des risques psycho-sociaux pour une autre enseignante à cause de son emploi du temps hebdomadaire : les vœux de l'enseignante ont été respectés, les heures de « trou » sont moindres qu'annoncées et l'emploi du temps se concentre sur 3,5 jours par semaine.
- 14/10/2021 : l'enseignant ayant déploré le manque de toilettes le 30/09/2021, donne une suite en relatant le problème d'un élève malade qui a dû se rendre au rez-de-chaussée : voir réponse ci-dessus.
- 09/12/2021 : un enseignant est victime de jets d'objets en direction de son visage en classe : contacter les CPE pour traiter directement cette question.
- 17/12/2021 : le gestionnaire relate la chute d'un luminaire au niveau du self du service de restauration le 14 décembre : l'accès aux tables situées en-dessous d'une autre luminaire paraissant dangereux a été condamné, la Région a été prévenue et l'entreprise ayant procédé aux travaux en 2016 est venue le 15 décembre après-midi pour placer un filin de sécurité et visser les lattes sur les rails.
- 06/01/2022 : un enseignant signale que trois volets sur six qui ne s'ouvrent plus en E 409 : de nombreux volets roulants en effet ne fonctionnent plus à l'Externat et à l'Internat, ils seront remplacés à l'occasion des travaux du PPI (Plan Pluriannuel d'investissement) 3 de la Région, trois fenêtres suffisent pour renouveler l'air de la salle correctement.
- 06/01/2022 : un enseignant propose une information à destination des élèves dans les classes sur le port du masque : en plus des communications régulières auprès des familles sur ce sujet, depuis le mercredi 5 janvier, un rappel des consignes est diffusé par les haut-parleurs plusieurs fois par jour (avant 8H, pause méridienne et deux récréations)

- **Registre spécial de signalement de danger grave et imminent** :

- 24/06/2021 : danger électrique résultant d'une infiltration d'eau aux dortoirs 5 et 7 dans la salle de bains : risque électrique minime en raison de la protection du tableau électrique et étanchéité reprise au niveau du bac de douche en cause.

6) Bilan des accidents du travail et maladies professionnelles (depuis le 01/09/2020)

Au 14 janvier, le lycée enregistrait dix-neuf déclarations d'accident du travail et maladies professionnelles depuis le 1^{er} septembre 2020 : cinq pour les personnels techniques, quatre pour le personnel enseignant et éducatif et dix pour les élèves.

Personnel technique :

- **09/02/2021** : un agent fait un trou dans le béton désactivé près de la loge avec une perceuse : traumatisme épaule et main (6 mois et 17 jours d'arrêt de travail puis reprise le 01/09/2021 à mi-temps thérapeutique)

- Suite donnée : aucune
- **05/03/2021** : un agent manipule du mobilier scolaire : traumatisme dans le dos (6 jours d'arrêt de travail)
- Suite donnée : aucune
- **16/03/2021** : un agent vide les poubelles du plateau sportif mais le fort vent provoque des projections sur son œil : irritation de l'œil
- Suite donnée : aucune
- **03/06/2021** : un agent ressent une vive douleur en nettoyant une classe : contracture musculaire thoracique (41 jours d'arrêt de travail)
- Suite donnée : aucune
- **29/11/2021** : un agent chute de hauteur en sortant du hall du rez-de-chaussée de l'Externat en tapant dans la butée de porte : traumatisme épaule et main
- Suite donnée : aucune, la butée de porte étant déjà signalée par de la peinture jaune

Par ailleurs, un agent, en maladie professionnelle depuis le 17/02/2020 (TMS : troubles musculo-squelettiques), a repris au 01/09/2021 à mi-temps thérapeutique.

Personnel enseignant et éducatif :

- **18/01/2021** : un enseignant sépare deux élèves lors d'une bagarre pendant le cours : pouce touché (2 jours d'arrêt)
- **06/05/2021** : des manifestants forcent le portail internat qui tape sur le genou d'une AED se blessant la cheville à cette occasion
- **15/09/2021** : un AED glisse sur le sol mouillé (inondation) dans sa chambre d'internat
- **03/12/2021** : un enseignant tombe de sa hauteur sur le bitume entre le restaurant scolaire et le parking des Ateliers

Élèves :

- **29/09/2020** : une élève se fait une entorse à la cheville pendant l'activité badminton en cours d'EPS
- **21/01/2021** : un élève en PFMP est victime d'un traumatisme du pouce droit par écrasement entre une plaque en métal et l'établi (4 jours d'arrêt)
- **03/02/2021** : un élève interne reçoit sur la nuque une plaque du coffret de volet roulant dans sa chambre : entorse cervicale et hématome
- **15/03/2021** : un élève réceptionne mal un ballon qui lui a retourné les doigts (48 jours d'arrêt) en cours d'EPS sur le plateau sportif
- **15/04/2021** : un élève en PFMP subit une fracture à la main en voulant arrêter le déroulement inopiné d'une bobine (aiguille) pour le passage de la fibre
- **07/06/2021** : une élève se tord la cheville dans le gymnase pendant un cours d'EPS
- **14/06/2021** : un élève en PFMP se blesse légèrement la main en manipulant une visseuse (7 jours d'arrêt)
- **11/06/2021** : une élève chute en courant vers l'arrêt de bus après sa journée de PFMP : entorse à la cheville (15 jours d'arrêt)
- **19/11/2021** : une élève a ses doigts pris dans une porte qui se refermait en E 117
- **30/11/2021** : un élève en PFMP souffre d'une plaie sur un doigt pris dans la portière d'une voiture de l'entreprise (10 jours d'arrêt)

7) Plan particulier de mise en sûreté (PPMS)

Le PPMS du lycée a été réalisé le 10/02/2013 et il a été mis à jour pour inclure le risque intrusion-attentat. Il décrit un protocole à mettre en œuvre selon le risque : inondation, feu de forêt, sismique, tempête, transport de marchandises dangereuses et intrusion-attentat.

Le lycée a organisé un exercice de confinement sur le risque attentat le vendredi 22/10/2021 à 9H15. Cela s'est globalement bien déroulé car les personnels et les élèves se sont réellement investis notamment au niveau du silence fait dans les salles.

Il s'avère nécessaire de compléter le réseau des sonneries pour que le signal sonore soit entendu correctement sur l'ensemble du lycée.

L'établissement a installé une sonnerie spécifique pour l'alerte intrusion-attentat afin que le danger soit immédiatement identifié par rapport aux autres risques.

8) Document unique d'évaluation des risques professionnels (DUER)

Prévu par l'article L. 4121-3 du Code du travail : « L'employeur évalue les risques pour la santé et la sécurité des travailleurs, y compris dans le choix des procédés de fabrication, des équipements de travail, des substances ou préparations chimiques, dans l'aménagement ou le réaménagement des lieux de travail ou des installations et dans la définition des postes de travail. »

Ce document vise à identifier le niveau des risques qui ne peuvent être évités en croisant la fréquence et la gravité du risque. Il définit ensuite les mesures envisagées pour les limiter au maximum. Il est tenu à la disposition de tous les personnels du lycée.

Le document a été finalisé le 27/05/2019 par l'Assistant de prévention du lycée, M. Samuel ROUX qui a mis à jour les bâtiments Externat et Internat mais a créé les fiches pour les Ateliers et la Restauration. Sur l'ensemble du lycée, 28 unités de travail c'est-à-dire des zones d'activités similaires ont été définies. Ces évaluations ont été saisies dans le logiciel spécifique mis à disposition par le Rectorat.

M. ROUX a réalisé un travail très important tant dans l'analyse des situations que dans le renseignement de la plateforme informatique.

Le DUER fera l'objet d'une mise à jour, normalement avant l'été.

9) Médecine de prévention/Formation

Les agents techniques du lycée bénéficient de la visite médicale de prévention de façon chronique.

Le SIST 11 (médecine de prévention) a permis aux personnels techniques de suivre des ateliers d'une demi-journée : un agent a suivi une formation sur les EPI (équipements de protection individuelle), trois agents ont été formés sur le risque des chutes de hauteur, un sur le pilotage de prévention des risques professionnels.

Un enseignant et un agent ont passé l'habilitation CACES pour le chariot élévateur.

M. ROUX a recyclé son SSIAP 3 (service de sécurité incendie et d'aide aux personnes – niveau chef de service de sécurité incendie) lui permettant de former le personnel au SSI et d'être le référent sécurité en cas d'événement organisé par l'établissement dans une grande salle à l'extérieur.

Le lycée est équipé de trois défibrillateurs automatisés externes (DAE) placés à l'infirmerie, dans le hall de l'Externat à côté de la vie scolaire et au local de reprographie des ateliers.

10) Divers

- Accessibilité des personnes handicapées

Ce sont la loi n° 2005-105 du 11 février 2005 dite « handicap » et le décret n°2006-555 du 17 mai 2006 qui ont instauré dans le code de la construction et de l'habitation la mise en œuvre du principe d'accessibilité généralisée des établissements recevant du public (ERP). Ils étendent donc la question de l'accessibilité à tous les types de handicap et non plus seulement les personnes à mobilité réduite. L'objectif poursuivi est de permettre à toute personne en situation de handicap

d'accéder à tous les bâtiments recevant du public et d'évoluer de manière continue, sans aucune rupture.

Le diagnostic du lycée a été réalisé. La Région a lancé les études préalables aux travaux le 11/04/2019. La réunion fixant le calendrier s'est tenue le 11/01/2022 pour une mise en œuvre lors des congés d'hiver, de printemps, d'été et de Toussaint 2022. Il s'agit principalement de réaliser les cheminements conformes, les rampes, la signalétique dans les escaliers, un ascenseur aux Ateliers entre la D 10 et la D 01, la mise aux normes des sanitaires. Le plan des travaux extérieurs est diffusé aux membres.

Mme RUFFIÉ, proviseure adjointe, précise qu'une réunion avec l'équipe enseignante du bac pro ASSP et CAP AEPE sera bientôt menée pour les travaux des sanitaires du 1^{er} étage de l'Externat côté ouest car ce local a été rénové et sert de vestiaires aux élèves. Il faudra donc voir le calendrier des travaux dans ce local.

Mme PASCAL, CPE, demande si un ascenseur est bien prévu à l'emplacement actuel de la grande cheminée de l'Externat car ce n'est pas marqué sur le plan.

M. ARNAL, adjoint gestionnaire, répond que l'ascenseur sera bien réalisé après la démolition de la cheminée mais dans le cadre des travaux du PPI (plan pluriannuel d'investissements) 3 de la Région.

Le mercredi 17/11/2021 à 15H25, trois jeunes collégiens s'introduisent dans le lycée en escaladant la clôture au niveau du local GRDF et entrent dans l'infirmerie par la porte côté stade, non fermée à clé : ils sont surpris par l'agent d'entretien. Ils sortent du local avec des gants jetables.

Le vendredi 17/12/2021 à 12H20, un jeune s'introduit dans le lycée en escaladant la clôture au niveau du local GRDF pour aller renverser le sapin dans le réfectoire avant de partir en courant et sortir du lycée par le même endroit.

M. SLIMAK, enseignant, demande si le procès-verbal de cette CHS sera communiqué.

M. ARNAL répond que le compte rendu de la séance sera présenté au prochain conseil d'administration.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19H00.